

SYNODE D'HIVER 4 et 5 décembre 2012

Point 21



Reformierte Kirchen
Bern-Jura-Solothurn

Eglises réformées
Berne-Jura-Soleure

Nouveaux petits crédits récurrents; décision

Proposition:

Le Synode approuve pour 2013 (et les années suivantes) de nouveaux petits crédits récurrents d'un montant total de 15 000 francs par année.

1. Fonds de bourses d'études pour l'Instituto Línea Cuchilla, Misiones, Argentine

Compte n°: 591.332.02

Crédit récurrent de 10 000 francs par année destiné à alimenter le fonds de bourses d'études pour l'encouragement de l'égalité des chances de jeunes apprenti(e)s et étudiant(e)s issu(e)s de différentes couches socio-économiques.

Lorsqu'il fonda en 1962 l'Instituto Línea Cuchilla (ILC) - une école de perfectionnement en agriculture située dans la province de Misiones en Argentine - la principale motivation du pasteur bernois Jürg (Jorge) Bäschlin était de venir en aide aux jeunes gens. Dès le début, l'accent a été mis sur le lien entre la théorie et la pratique (sur le modèle de l'«apprentissage» en Suisse). Aujourd'hui encore, les deux spécialisations proposées - une «école d'agriculture pour cultures subtropicales, élevage du bétail et reboisement», et une «école technique en électromécanique» - partent du principe que la formation doit aussi bien fournir les bases nécessaires pour entreprendre des études universitaires, que permettre l'entrée directe dans la vie professionnelle.

En cinquante ans, ce qui avait commencé par une simple classe dans le bâtiment de paroisse s'est transformé en une école regroupant 450 élèves de toute la province de Misiones et des provinces voisines. Environ 190 d'entre eux sont en internat. En tant qu'institut fondé par l'Eglise réformée, l'ILC regroupe toujours une proportion élevée d'élèves protestants (30 %).

L'EPER a participé activement à la mise en place de l'ILC avant de se retirer au début des années 90. Depuis lors, l'ILC s'est engagé sur la voie difficile de l'autonomie, et comme il s'agit d'une école privée, il existe toujours un risque que l'on cherche les élèves là où les ressources pour les écolages sont le plus facile à trouver. Pour que l'ILC puisse continuer de remplir son rôle social et sa fonction d'intégration et donc permettre également aux jeunes de familles économiquement défavorisées d'avoir accès à une formation supérieu-

re, l'institut doit disposer d'un fonds de bourses d'études solide. Or celui-ci ne peut être que très partiellement alimenté par les ressources locales.

2. Campagne «Droit sans frontières»

Compte n° 592.332.04

Crédit récurrent de 5000 francs par année pour les années 2013 - 2014

Ces dernières années, de nombreuses multinationales, généralement sous la pression de l'extérieur, ont adopté un code de conduite définissant un comportement socialement et écologiquement responsable. Cependant, ces initiatives ne sont pas contraignantes du point de vue juridique. Les entreprises décident elles-mêmes ce qu'elles entendent par «responsabilité sociale et écologique». L'ONU et l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economiques) tentent aussi de renforcer les obligations des multinationales en matière de respect des droits humains et des normes environnementales.

La campagne «Droit sans frontières» s'inscrit dans le cadre de ces efforts internationaux visant à donner un caractère plus contraignant à ces normes. Le Conseil fédéral et le Parlement sont invités à créer des bases légales pour que les entreprises suisses, leurs filiales et leurs fournisseurs soient tenues de respecter les droits humains et les normes environnementales dans le monde entier. Concrètement, cela signifie que,

- les entreprises suisses doivent prendre des mesures préventives (devoir de diligence) portant sur leurs activités et celles de leurs filiales et de leurs fournisseurs et destinées à éviter les violations des droits humains et les enfreintes à la législation sur la protection de l'environnement tant en Suisse qu'ailleurs à l'étranger.
- Les victimes de violations des droits humains et des normes environnementales par ces entreprises, leurs filiales et fournisseurs, doivent avoir la possibilité de porter plainte en Suisse pour obtenir réparation.

La Suisse (en particulier les cantons de Genève et de Zoug) est le siège de nombreuses multinationales et souhaite attirer de nouvelles entreprises par une fiscalité et des lois favorables à ces dernières. Il est donc d'autant plus important de veiller à ce que les droits humains et les normes environnementales soient respectées. Nos partenaires dans différents pays du sud (Guatemala, Colombie, Inde) attirent aussi notre attention sur le fait que des sociétés suisses violent des droits humains, notamment dans le domaine des matières premières, sans que la population touchée n'ait de réelle possibilité démocratique pour se défendre.

«Droit sans frontières» regroupe plus de 50 organisations suisses œuvrant dans les domaines de l'aide au développement, des droits humains et de la protection de l'environnement ainsi que des associations féminines, des syndicats et des groupements d'actionnaires critiques. Lancée en automne 2012, la campagne «Droit sans frontières» a enregistré un premier succès en juin 2012 avec la remise à l'Assemblée fédérale de la pétition «Droit sans frontières» munie de 135 000 signatures. Pour la deuxième étape de deux ans (2013-2014), il s'agira de déployer un intense travail de sensibilisation politique afin que la pétition ne reste pas lettre morte mais soit réellement mise en œuvre.

La campagne est soutenue par PPP et l'EPER et par plusieurs autres œuvres d'entraide liées à l'Eglise réformée ou à des initiatives des milieux ecclésiastiques. Sa mise en œuvre au niveau politique pourrait créer un puissant effet de levier pour l'amélioration de l'environnement et des conditions de travail dans le monde entier, raison pour laquelle ces œuvres lui accordent une importance prioritaire.

Le Conseil synodal